

Évaluation des Modifications de L'environnement

La définition et les limites du service décrites ci-dessous n'incluent pas tous les détails et exigences. Pour connaître les normes de service, les limitations, les types et qualifications des prestataires et les informations de remboursement, reportez-vous à la renonciation Medicaid HCBS DD appropriée.

Disponibilité de la Renonciation

- Renonciation aux Déficiences Développementales Globales (CDD)
- Renonciation au Programme de Jour pour Adultes Handicapés du Développement (DDAD)
- Renonciation au Programme de Soutien Familial (FSW)

Définition du Service

Une Évaluation de modification environnementale est une évaluation visant à identifier les modifications ou les dispositifs nécessaires à la santé et à la sécurité d'un participant, à aider le participant à accéder à la communauté et à accroître son indépendance. Ce service peut être requis avant d'utiliser une technologie d'assistance, une modification du domicile et une modification du véhicule.

Conditions de Prestation

- A. Le participant choisit chaque service en fonction de ses besoins.
 - 1. Les services devraient accroître l'indépendance et l'intégration communautaire; et
 - 2. Les services de renonciation choisis et les personnes qui les fournissent sont documentés dans le plan de soutien individuel (PSI) du participant.
- B. L'Évaluation des modifications de l'environnement comprend :
 - 1. Évaluer si une modification ou un dispositif est nécessaire pour répondre aux besoins du participant ;
 - 2. Décider quelle technologie d'assistance, quelle modification du domicile ou quelle modification du véhicule est la meilleure pour le participant ; et
 - 3. La déclaration lorsque la modification ou le dispositif est rentable.
- C. L'Évaluation des modifications de l'environnement n'est pas un service d'adaptation.
- D. L'Évaluation des modifications de l'environnement comporte les limites suivantes :
 - 1. L'Évaluation des modifications de l'environnement ne peut pas chevaucher, remplacer ou dupliquer d'autres services similaires fournis par Medicaid.
 - 2. Un participant doit se renseigner pour savoir si Medicaid paierait une évaluation de modification de l'environnement avant de demander ce service.

Exigences pour les Prestataires

Les informations décrites ci-dessous n'incluent pas toutes les exigences des prestataires. Il s'agit d'informations générales sur les fournisseurs de ce service DD spécifique.

- A. Tous les prestataires de services de dérogation doivent :
 - 1. Être un prestataire Medicaid ;

2. Se conformer à tous les titres applicables du code administratif du Nebraska et aux statuts de l'État du Nebraska ;
 3. Adhérer aux normes décrites dans l'accord de prestation de services de la Division of Medicaid et des soins de longue durée ;
 4. Suivre les formations DHHS sur demande ; et
 5. Utiliser les précautions universelles.
- B. L'Évaluation des modifications de l'environnement peut être proposée par un prestataire d'agence DD, un prestataire indépendant ou un vendeur.
1. Un prestataire d'agence DD est une entreprise inscrite en tant que fournisseur Medicaid et certifiée par le DHHS pour fournir des services DD et est responsable :
 - a. D'embaucher et superviser les employés qui travaillent avec le participant ;
 - b. D'employer du personnel en fonction de ses qualifications, de son expérience et de ses capacités démontrées ;
 - c. De fournir une formation pour garantir que le personnel est qualifié pour fournir le niveau de soins nécessaire ;
 - d. D'accepter de mettre des plans de formation à la disposition du DHHS ;
 - e. D'assurer une disponibilité et une qualité de service adéquates ; et
 - f. D'autres fonctions administratives.
 2. Un prestataire indépendant DD est une personne ou un prestataire inscrit en tant que prestataire Medicaid et employé par un participant.
 - a. Le participant est responsable de l'embauche et de la supervision de son prestataire.
 3. Un prestataire est une entreprise ou une agence inscrite en tant que fournisseur Medicaid, mais non certifiée en tant que prestataire DD.
- C. L'Évaluation des modifications de l'environnement peut être autodirigée.
- D. Un membre de la famille du participant, mais pas un tuteur ou une autre personne légalement responsable du participant, peut fournir une évaluation de modification environnementale lorsqu'il répond à d'autres exigences.
- E. Un prestataire ne peut pas facturer plus que ce qu'il facturerait au grand public. Un prestataire qui offre une réduction à un certain groupe de personnes, comme les étudiants ou les personnes âgées, doit offrir la même réduction à un participant de ce groupe.

Tarifs

- A. L'Évaluation des modifications de l'environnement doit être achetée dans le cadre du budget individuel annuel du participant.
- B. L'Évaluation des modifications de l'environnement est remboursée par événement.
- C. L'Évaluation des modifications de l'environnement a un plafond annuel de 1 000 \$.